

afin de faciliter les rapports entre l'OEA et les ONG [organisations non gouvernementales].

J'aimerais ouvrir une parenthèse pour dire quelques mots au sujet du 35<sup>e</sup> membre de notre organisation - Cuba. Le Canada a adopté à l'égard de Cuba une politique d'incitation constructive. Nous pensons qu'il est possible de favoriser les progrès politiques et économiques en maintenant le dialogue avec les Cubains et avec leur gouvernement. Tout en étant conscient que Cuba a encore une longue route à faire, particulièrement sur les plans du respect des droits de la personne et du développement de la démocratie, le Canada croit que l'OEA devrait envisager la possibilité d'amorcer un dialogue semblable avec Cuba en prévision du jour où seront réunies les conditions propices à la réintégration de ce pays dans le système interaméricain.

La paix et la sécurité représentent un élément central de la politique étrangère du Canada et de nos activités au sein de l'OEA. Il s'agit également d'un des objectifs fondamentaux énoncés dans la charte de l'OEA. Voilà pourquoi le Canada appuie sans réserve la décision de faire du Comité spécial de la sécurité hémisphérique un comité permanent. Le Comité a pris ces dernières années un grand nombre de mesures utiles touchant par exemple l'instauration de la confiance, les registres de contrôle des armements et les mines terrestres antipersonnel, qui ont montré l'importance accordée aux questions de sécurité dans le programme d'ensemble de l'OEA.

En ce qui concerne les mesures d'instauration de la confiance, le Canada, qui a directement participé aux pourparlers, a bon espoir que la conférence prévue prochainement au Chili assurera la poursuite du dialogue de manière constructive.

L'examen des activités de l'Organisation interaméricaine de défense est un point qui, de l'avis du Canada, n'a pas encore suffisamment retenu l'attention. Le contrôle civil des activités militaires constitue, je le répète, l'un des éléments de la démocratie. Ce principe, l'OEA devrait l'appliquer elle aussi. Si l'OEA doit continuer d'affecter une partie de ses précieuses ressources à l'Organisation interaméricaine de défense, elle doit voir à ce que le mandat de cette organisation soit bien défini, que ses ressources budgétaires soient suffisantes, et que ses dirigeants aient des comptes à rendre à l'OEA. Il est logique qu'il en soit ainsi autant sur le plan de la direction politique que sur celui de la responsabilité financière.

Dans chaque pays comme dans chaque région, la prospérité et la création d'emplois figurent parmi les objectifs des gouvernements. Le Canada, un pays commerçant, ne fait pas exception à la règle; la poursuite de ces objectifs y constitue une importante préoccupation de politique étrangère. Au Sommet des Amériques, les chefs d'État et de gouvernement de